

C3W

Société à responsabilité limitée au capital de 1.762.560 euros
Siège social : 33 rue de la Bruche, 67880 Innenheim
485 252 894 R.C.S. Saverne

(la « **Société** »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 10 JUILLET 2026**

Les soussignés :

- **Monsieur Gaël Walter**, propriétaire de 9.180 parts sociales sur les 18.360 parts sociales composant le capital de la Société ;
- **Monsieur Grégory Walter**, propriétaire de 9.180 parts sociales sur les 18.360 actions composant le capital de la Société ;

détenant ensemble la totalité des 18.360 parts sociales composant le capital social de la Société,
ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Modification des articles 8 et 9 des statuts

Les Associés décident de modifier les articles 8 – « Apports » et 9 - « Capital Social » des statuts de la Société comme suit :

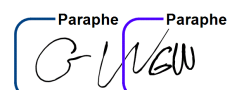
- L'alinéa suivant est ajouté à la fin de l'article 8 – « Apports » :

« Aux termes d'une décision collective en date du 19 décembre 2025, les associés ont décidé de procéder à une réduction de capital d'une somme de 1.237.440 euros pour le ramener de 3.000.000 euros à 1.762.560 euros par voie de rachat-annulation de 12.890 parts sociales, ladite opération ayant été définitivement réalisée à l'issue de la réalisation de la condition suspensive d'absence d'opposition des créanciers à l'expiration du délai légal ».

Le reste de l'article 8 demeure inchangé.

- L'article 9 - « Capital Social » sera désormais rédigé comme suit :

« Le capital social est fixé à 1.762.560 euros.

Paraphe Paraphe


Il est divisé en 18.360 parts sociales de 96 euros chacune, entièrement libérées et réparties de la manière suivante :

- *Monsieur Grégory Walter, propriétaire de 9.180 parts sociales numérotées n°1 à 9.180 en ce compris :*
 - *1.953 parts sociales, numérotées n°1 à 1.953, reçues aux termes d'une donation-partage reçue par Me Guy Rhuard, notaire sis 48 rue du Général Leclerc, 67540 Ostwald, en date du 20 décembre 2012 ;*
 - *7.227 parts sociales, numérotées n°1.954 à 9.180.*
- *Monsieur Gaël Walter, propriétaire de 9.180 parts sociales numérotées n°9.181 à 18.360 en ce compris :*
 - *1.953 parts sociales, numérotées n°9.181 à 11.133, reçues aux termes d'une donation-partage reçue par Me Guy Rhuard, notaire sis 48 rue du Général Leclerc, 67540 Ostwald, en date du 20 décembre 2012 ;*
 - *7.227 parts sociales, numérotées n°11.134 à 18.360 ».*

DEUXIEME DECISION

Projet d'apport de titres – Agrément

Les Associés, connaissance prise d'un projet d'apport par Monsieur Gaël Walter et Monsieur Grégory Walter à la société G2W, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros ayant son siège social 33 rue de la Bruche, 67880 Innenheim et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saverne sous le numéro 993 457 589 (ci-après "**G2W**") de :

- 7.227 parts sociales de la Société par M. Grégory Walter, numérotées de 1.954 à 9.180 ;
- 7.227 parts sociales de la Société par M. Gaël Walter, numérotées de 11.134 à 18.360.

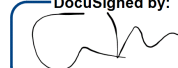
décident d'agréer lesdits apports et en conséquent, G2W en qualité de nouvel associé de la Société, les Associés dispensant en tant que de besoin Messieurs Gaël Walter et Grégory Walter de la réalisation des formalités relatives à la procédure d'agrément visées à l'article 12 des statuts de la Société.

TROISIEME DECISION

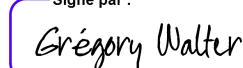
Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés accordent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

* * *

DocuSigned by:

0FF8842C8710419...

Monsieur Gaël Walter
Associé

Signé par :

FFD5E87367A54D3...

Monsieur Grégory Walter
Associé